COM(2024) 172 final

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2023/2024

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 30 avril 2024 Enregistré à la Présidence du Sénat le 30 avril 2024

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour l'Ukraine

E 18741



Le Premier ministre

Paris, le 30 avril 2024

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous transmettre les textes suivants, en application de l'article 88-4 de la Constitution :

- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant l'amélioration des conditions de travail des stagiaires et le contrôle du respect de ces conditions ainsi que la lutte contre les relations d'emploi traditionnelles déguisées en stages (la "directive Stages") COM(2024) 132 final;
- Projet de budget rectificatif n° 2 au budget général 2024 budgétisation de l'excédent de l'exercice 2023 COM(2024) 920 final ;
- Proposition de décision d'exécution du Conseil autorisant la Roumanie à appliquer des mesures particulières dérogeant à l'article 26, paragraphe 1, point a), et à l'article 168 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée COM(2024) 154 final ;
- Proposition de décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour l'Ukraine COM(2024) 172 final ;

.../...

- Proposition de décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution (UE) (ST 10150/21; ST 10150/21 ADD 1 REV 1) du 13 juillet 2021 relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience de l'Espagne – COM(2024) 185 final ;

- Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte institué en application de l'accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part, quant à l'adoption d'une décision établissant des règles complémentaires sur les procédures accélérées de règlement des différends relatifs aux investissements entre investisseurs et États, en particulier pour les personnes physiques et les petites et moyennes entreprises – COM(2024) 178 final ;

- Proposition de décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution (UE) (ST 10160/21 INIT; ST 10160/21 ADD 1 REV 2) du 13 juillet 2021 relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour l'Italie – COM(2024) 193 final.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

Pour le Premier ministre et par délégation, La Secrétaire générale du Gouvernement,

Class

Claire LANDAIS